

SARL A2S PATRIMOINE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Arrêté au 30/06/2023

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

050 1201 RUBRIQUES	01/07/2022 au 30/06/2023 Durée : 12 Mois	01/07/2021 au 30/06/2022 Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	15 265,00	13 871,00
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES Dont export et livraisons Intracommunautaires :	15 265,00	13 871,00
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges Autres produits	0,05	0,14
TOTAL I	15 265,05	13 871,14
CHARGES D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises (a) Variation de stock Achats de matières premières & autres approvisionnements (a) Variation de stock Autres achats et charges externes (*) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux provisions : Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b) Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges	7 694,31 2 262,00 15 492,48 0,30	7 067,71 2 461,00 15 492,47
TOTAL II	25 449,09	25 021,18
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-10 184,04	-11 150,04
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN Bénéfice ou perte transférée III Perte ou bénéfice transféré IV * Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

SUITE

050 1201

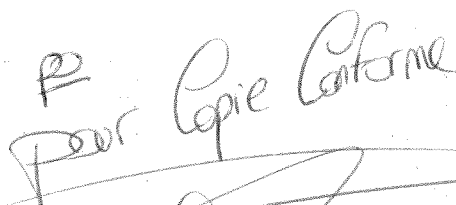
RUBRIQUES	01/07/2022 au 30/06/2023 Durée : 12 Mois	01/07/2021 au 30/06/2022 Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières & créances actives immobilisées (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets cessions de valeurs mobilières de placement	284 025,50	125 415,52
TOTAL V	284 025,50	125 415,52
CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes cessions de valeurs mobilières de placement	3 106,27	3 531,93
TOTAL VI	3 106,27	3 531,93
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	280 919,23	121 883,59
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	270 735,19	110 733,55
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	299 290,55	139 286,66
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 555,36	28 553,11
BENEFICE OU PERTE	270 735,19	110 733,55
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

BILAN PASSIF

AVANT REPARTITION

050 1201

PASSIF		01/07/2022 au 30/06/2023	01/07/2021 au 30/06/2022
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé :)	300 000,00	300 000,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	24 586,41	19 049,73
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres	437 123,95	361 927,08
	REPORT A NOUVEAU		
PROVISIONS	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	270 735,19	110 733,55
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	1 032 445,55	791 710,36
DETTES (1)	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
COMPTES REGUL	TOTAL II		
	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	191 103,33	217 349,86
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	10 078,62	66 437,32
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 271,29	632,52
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 699,40	1 636,05
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES	947,08	947,08
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
	TOTAL III	213 099,72	287 002,83
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		1 245 545,27	1 078 713,19
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques			
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			



 Pour Copie Conforme



BILAN ACTIF

050 1201

ACTIF		01/07/2022 au 30/06/2023		Durée : 12 Mois	Ex.2022-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres				
	Immobilisations Incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	77 188,00		77 188,00	77 188,00
	Constructions	409 812,00	93 086,92	316 725,08	330 387,59
	Instal. techniques, mat. et out. ind.				
ACTIF CIRCULANT	Autres	20 537,09	16 106,40	4 430,69	6 260,66
	Immobilisations corporelles en cours	8 006,00		8 006,00	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	300 390,00		300 390,00	300 390,00
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
	TOTAL II	815 933,09	109 193,32	706 739,77	714 226,25
	STOCKS ET EN-COURS				
COMPTES REGUL	Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSEES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés				
	Autres	426 606,93		426 606,93	321 566,06
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
COMPTES REGUL	DISPONIBILITES	112 181,99		112 181,99	42 904,80
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	16,58		16,58	16,08
	TOTAL III	538 805,50		538 805,50	364 486,94
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
COMPTES REGUL	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 354 738,59	109 193,32	1 245 545,27	1 078 713,19
	(1) Dont droit au bail				
COMPTES REGUL	(2) Dont à moins d'un an				
	(3) Dont à plus d'un an				
	(4) Dont à plus d'un an				

pour l'appréhension

A2S PATRIMOINE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 300 000,00 €

Siège social : 1, Chemin du Puits
17800 SALIGNAC-SUR-CHARENTE

793 807 793 R.C.S. SAINTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 NOVEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 270 735,19 euros, de la manière suivante :

- Dotation de la réserve légale,
pour un montant de5 413,59 euros
- A titre de dividendes,
pour un montant de30 000,00 euros
Soit 2,00 euros par part.
- Le solde au compte « Autres Réserves »,
pour un montant de235 321,60 euros

Total égal au bénéfice de l'exercice,
Soit un montant de270 735,19 euros
=====

Compte tenu de cette affectation, la réserve légale est intégralement dotée, le compte « Autres Réserves » est porté à 672 445,55 euros et les capitaux propres de la Société sont de 1 002 445,55 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos éligibles à la réfaction de 40 % s'élève, avant prélèvements sociaux à la source, à 29 998,00 €.

Au regard des dispositions fiscales et sociales actuellement en vigueur, la Société a l'obligation de retenir à la source un certain nombre de prélèvements et de les acquitter directement auprès du Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement du dividende, lequel paiement interviendra avant le 31 décembre 2023 et sera constaté par le dépôt d'une liasse n°2777U.

Tout associé personne physique, tout dirigeant associé majoritaire, assujetti au régime des Travailleurs Non-Salariés (TNS), est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- **17,20 %**, pour le montant du dividende brut n'excédant pas 10% du montant du capital social, des primes d'émission et du solde moyen des comptes courants (art. L.136-7 CSS, et 117 quater du CGI), assis sur une assiette de dividendes de 29 996,00 euros, s'élève à 5 159,00 euros,
- **12,80 %**, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement de l'article 117 quater CGI.

Tout associé personne physique, associé minoritaire, non assujetti au régime des Travailleurs Non-Salariés (TNS), est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- **17,20 %**, assis sur une assiette de dividendes 2,00 euros, s'élève à 1,00 euros,
- **12,80 %**, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement de l'article 117 quater CGI.

Prélèvements à :	17,20 %	12,80 %	Total reporté sur la liasse 2777 U
dividendes soumis :	29 998,00 €	29 998,00 €	
Retenues à la source :	5 160,00 €	3 840,00 €	= 9 000,00 €
ASSIETTE SOUMISE A LA SECURITE SOCIALE DES INDEPENDANTS			= 0 €

Par ailleurs, il est rappelé que les Associés pourront choisir, lors de la déclaration desdits revenus, entre :

- bénéficier du Prélèvement Forfaitaire Unique (30 % comprenant les prélèvements sociaux et la liquidation de l'imposition sur le revenu au taux forfaitaire de 12,80 %),

ou

- opter pour l'assujettissement global de leur revenu de capitaux mobiliers (à savoir : toute distribution de dividende, plus-values, intérêts de compte courant, ..., perçus au cours de l'année) au barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec application dans le cadre de la présente distribution d'une réfaction de 40 % sur le montant brut total distribué.

✓

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les distributions de dividendes suivantes ont eu lieu au titre des trois exercices précédents :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
30.06.2022	20.12.2022	30 000,00 €	29 998,00 €	X
30.06.2021	31.12.2021	X	X	X
30.06.2020	30.12.2020	X	X	X

=====

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 novembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 270 735,19 euros, de la manière suivante :

- Dotation de la réserve légale,
pour un montant de5 413,59 euros
- A titre de dividendes,
pour un montant de30 000,00 euros
Soit 2,00 euros par part.
- Le solde au compte « Autres Réserves »,
pour un montant de235 321,60 euros

Total égal au bénéfice de l'exercice,

Soit un montant de270 735,19 euros

=====

Compte tenu de cette affectation, la réserve légale est intégralement dotée, le compte « Autres Réserves » est porté à 672 445,55 euros et les capitaux propres de la Société sont de 1 002 445,55 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos éligibles à la réfaction de 40 % s'élève, avant prélèvements sociaux à la source, à 29 998,00 €.

et

Au regard des dispositions fiscales et sociales actuellement en vigueur, la Société a l'obligation de retenir à la source un certain nombre de prélèvements et de les acquitter directement auprès du Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement du dividende, lequel paiement interviendra avant le 31 décembre 2023 et sera constaté par le dépôt d'une liasse n°2777U.

Tout associé personne physique, tout dirigeant associé majoritaire, assujetti au régime des Travailleurs Non-Salariés (TNS), est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- 17,20 %, pour le montant du dividende brut n'excédant pas 10% du montant du capital social, des primes d'émission et du solde moyen des comptes courants (art. L.136-7 CSS, et 117 quater du CGI), assis sur une assiette de dividendes de 29 996,00 euros, s'élève à 5 159,00 euros,
- 12,80 %, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement de l'article 117 quater CGI.

Tout associé personne physique, associé minoritaire, non assujetti au régime des Travailleurs Non-Salariés (TNS), est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- 17,20 %, assis sur une assiette de dividendes 2,00 euros, s'élève à 1,00 euros,
- 12,80 %, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement de l'article 117 quater CGI.

Prélèvements à :	17,20 %	12,80 %	Total reporté sur la liasse 2777 U
dividendes soumis :	29 998,00 €	29 998,00 €	
Retenues à la source :	5 160,00 €	3 840,00 €	= 9 000,00 €
ASSIETTE SOUMISE A LA SECURITE SOCIALE DES INDEPENDANTS			= 0 €

Par ailleurs, il est rappelé que les Associés pourront choisir, lors de la déclaration desdits revenus, entre :

- bénéficier du Prélèvement Forfaitaire Unique (30 % comprenant les prélèvements sociaux et la liquidation de l'imposition sur le revenu au taux forfaitaire de 12,80 %),

ou

✓

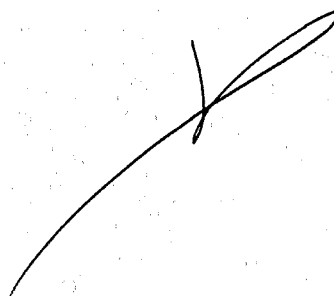
- opter pour l'assujettissement global de leur revenu de capitaux mobiliers (à savoir : toute distribution de dividende, plus-values, intérêts de compte courant, ..., perçus au cours de l'année) au barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec application dans le cadre de la présente distribution d'une réfaction de 40 % sur le montant brut total distribué.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les distributions de dividendes suivantes ont eu lieu au titre des trois exercices précédents :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
30.06.2022	20.12.2022	30 000,00 €	29 998,00 €	X
30.06.2021	31.12.2021	X	X	X
30.06.2020	30.12.2020	X	X	X

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



DESIGNATION : SARL A2S PATRIMOINE
ACTIVITE : HOLDING
ADRESSE : 1 CHEMIN DU PUIT 17800 SALIGNAC SUR CHARENTE

PAGE 1

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023
dont le total est de 1 245 545.27 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 270 735.19 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 01/09/2023.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2018-02, conformément aux principes comptables de base :

- Image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- Importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

- | | | |
|-------------------------------------|---|---------------|
| - constructions | L | 30 ans |
| - matériel et outillage industriels | L | 3,5 et 10 ans |
| - installations diverses | L | 10 ans |
| - matériel de bureau | L | 3 ans |
| - mobilier de bureau | L | 10 ans |

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

pour copie conforme


Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

**MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION
ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				77 188		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		409 812		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants			
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers			10 084		
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			10 454		
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					8 006	
	Avances et acomptes						
	TOTAL III				507 538	8 006	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				300 390		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IV				300 390		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)					807 928	8 006	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains					77 188	
	Constructions	Sur sol propre			409 812		
		Sur sol d'autrui					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers			10 084		
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			10 454		
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					8 006	
	Avances et acomptes						
	TOTAL III					515 544	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					300 390	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IV					300 390	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)						815 934	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	79 424	13 663		93 087		
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers	4 759	1 008		5 767		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 518	822		10 339		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		93 701	15 493		109 193		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		93 701	15 493		109 193		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissements TOTAL I							
Autres immob. incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Inst.gales,agenc et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES					
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

14

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILE	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux						
	Autres créances clients						
	Créance représentative de titres prêtés		Provision pour dépréciation antérieurement constituée				
	Personnel et comptes rattachés						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée		2 276	2 276		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		Divers					
	Groupe associés						
	Débiteurs divers			424 331	424 331		
	Charges constatées d'avance			17	17		
	TOTAUX			426 624	426 624		
	REVENUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles							
Autres emprunts obligatoires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		à 1 an maximum à l'origine					
		à plus d'1 an à l'origine		191 103	27 856	96 388	66 859
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés				9 271	9 271		
Personnel et comptes rattachés							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée		482	482			
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts, taxes et assimilés		1 217	1 217			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés				10 079	10 079		
Autres dettes				947	947		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAUX				213 099	49 852	96 388	66 859
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		26 103			

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	16,58	
TOTAL	16,58	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16,58	
---	--------------	--

✓

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
168845 Int courus/empr + 2 ans	1 322,85
TOTAL	1 322,85
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Fourn fact a recevoir	9 230,82
TOTAL	9 230,82
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
448600 Etat charges a payer	1 217,00
TOTAL	1 217,00
AUTRES DETTES	
468600 Divers charges a payer	347,08
TOTAL	347,08
TOTAL DES CHARGES A PAYER	12 117,75

et

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	15 000,00	20,00
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 000,00	20,00